SNP2E FO
SYNDICAT NATIONAL EQUIPEMENT ENVIRONNEMENT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

MON PARCOURS ÉLECTEUR
DDI & PÔLE MINISTÉRIEL

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE
Je vote FO!

JE SUIS ÉLECTEUR

Statut • Instances • Listes

QUI VOTE ?

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires, les agents contractuels (CDI ou CDD remplissant les conditions requises) et les ouvriers des parcs et ateliers (OPA).

IMPORTANT

Chaque agent vote pour les instances dont il relève. Il doit vérifier son inscription sur les listes électorales de chaque scrutin.

JE ME PRÉPARE

Compte • Identifiants • Code

Pour quelle instance?

CSA ministériel et CSA de proximité : représentation collective.
CAP nationales : fonctionnaires.
CCP : agents contractuels.
CCOPA : ouvriers des parcs et ateliers.

MON COMPTE ÉLECTEUR

Je consulte les informations reçues de l'administration.
J'accède au portail électoral et j'active mon compte électeur.
Je vérifie mes coordonnées et conserve mes identifiants.

ATTENTION – AGENTS EN DDI : Deux espaces électoraux peuvent vous concerner. Ne laissez aucun vote de côté !

JE M'INFORME

Dates • Candidatures • Scrutins

MON CODE DE VOTE

Je récupère mon code personnel de vote selon les consignes reçues.
Pour le pôle ministériel, je consulte ma carte électorale dans l'ENSAP à partir du 13 novembre.
Je conserve mon code jusqu'au vote.

JE M'INFORME

Je consulte les listes candidates et les professions de foi sur mon portail électoral.
Je vérifie tous les scrutins auxquels je peux participer.

JE VOTE

Connexion • Validation • Justificatif

JE VOTE !

Du 3 décembre à 9 h au 10 décembre à 17 h.
Je me connecte au portail de vote, choisis mon scrutin, sélectionne la liste FO et valide mon vote.
Je recommence pour chaque scrutin.

JE VÉRIFIE

Je vérifie la confirmation de mon vote et conserve mon justificatif.
Je m'assure d'avoir voté à tous mes scrutins.
En cas de difficulté, je contacte l'assistance électorale indiquée sur mon portail.

UN AGENT, PLUSIEURS SCRUTINS : JE VÉRIFIE, JE VOTE, JE VALIDE !

Pour défendre vos droits, vos rémunérations, vos carrières, vos conditions de travail et les moyens de nos services publics.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026, **VOTEZ FO !**